

Compte-rendu du Conseil d'UFR de physique Séance du 12 janvier 2017

Membres votants présents :

Atef Asnacios, Matteo Cacciari, Etienne Parizot, Angela Vasanelli, Matthias González, Cécile Roucelle, Fabrice Dodu, Catherine Jacquard, François-Olivier Lacaille, Tanguy Fardet, Solène Song, Edouard Kierlik.

Membres représentés : Arache Djannati-Atai (Par Atef Asnacios), Simona Mei (Par Matteo Cacciari), Raphaël Galicher (Par Angela Vasanelli), Nelayah Jaysen (Par Etienne Parizot), Mélissa Ridel (Par Cécile Roucelle), Véronique Van Elewyck (Par Matthias Gonzalez), Frédéric Lamy (Par Tanguy Fardet).

Invités permanents présents : Virginie Dudons, François Graner.

Matteo Cacciari préside la séance. Catherine Jacquard est désignée secrétaire de séance.

La séance s'ouvre à 9h30.

1) Approbation du Compte rendu du 13/12/2016

Le vote a été reporté au prochain conseil qui se déroulera le 16/01/2017 car certains membres élus n'ont pas eu le temps de le consulter.

2) Composition du groupe de travail UFR Physique et UPMC

Le rôle de ce groupe sera de collaborer scientifiquement et pédagogiquement avec l'UPMC. Il faudra qu'il soit motivé, engagé et qu'il renforce les liens. Il sera composé de 5 à 7 personnes.

Pour constituer ce groupe, le conseil a tenu compte des thématiques, de l'équilibre rang A et B et de la parité Homme – Femme.

Le conseil propose au vote la liste ci-dessous :

- Arnaud Derode
- Sarah Ducci
- Raphaël Galicher
- Christian Ricolleau
- Mélissa Ridel
- Véronique Van Elwick sous réserve d'acceptation
- Frédéric Van Wijland

Vote à bulletin secret : POUR 17, NON 1, BLANC 1

3) Discussion au sujet des tutelles

François Graner précise qu'une analyse des tutelles est en cours et qu'elle sera remontée le 19 janvier. Il informe que l'UFR de Physique a actuellement 16 Laboratoires en tutelle.

Il précise qu'il n'y a pas de consignes de la part de l'université pour qu'un laboratoire soit en tutelle principale ou secondaire et qu'il n'y a pas de conséquence sur la dotation car elle s'effectue principalement par rapport au nombre d'enseignants chercheurs.

Matthias González demande si tous les laboratoires en tutelle ont un droit de vote sur l'UFR. Virginie Dudons et François Graner vont se renseigner sur cette question et reviendront vers le CUFR.

François Graner décompose les tutelles en 2 cercles :

- 1^{er} cercle : APC, MPQ, MSC, LIED, AIM, LDAR, PMMH, LPNHE, GEPI, IMNC, LESIA, LUTH, LPS et LPA
- 2^{ème} cercle : C2N et l'Institut Langevin

Départ de Catherine Jacquard à 11h45 (Reste 18 votants)

- Le laboratoire C2N vient d'être créé, il faudra établir une convention.
- L'Institut Langevin en 2^{ème} cercle : convention à prolonger
- Le Laboratoire GEPI comportait 3 enseignants chercheurs qui ont demandé à intégrer le LERMA. Le GEPI demande le maintien de la tutelle sans contrepartie financière mais uniquement pour mettre en avant la collaboration scientifique. Le CS de l'UFR propose que le GEPI ne soit plus sous tutelle P7 pour le prochain contrat quadriennal.
- Le LERMA demande à être sous tutelle pour 3 EC pour le prochain quinquennal. L'arrivée des EC P7 permet de renforcer un axe cosmologie et galaxie, important pour le laboratoire. Il y a aussi un intérêt pour l'équipe en question de bénéficier de la dotation P7. Le CS propose que le LERMA soit tutelle premier cercle P7
- MSC a 6 enseignants chercheurs de Paris 6 et va effectuer une démarche pour être en tutelle.
- AIM a 90% des activités sur le plateau de Saclay. Dans le cadre de l'évaluation HCERES, AIM préfère déposer un dossier avec Paris Saclay.

Le Directeur de l'UFR propose au conseil d'UFR de se prononcer sur les avis formulés par le CS concernant les rattachements du GEPI et du LERMA.

Sur l'avis du conseil scientifique de retirer le laboratoire GEPI aux tutelles

13 OUI – 1 NON – 4 BLANC

Sur l'avis du conseil scientifique d'ajouter le LERMA aux tutelles

14 OUI – 4 BLANC

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 12h10.